

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 813 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 2.

n° 813

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1911 portant création de la médaille dite < du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers et sous-officiers du B. T. S. n° 2 dont les noms suivent : Capitaine Cède (Emile); Lieutenant Foubert (Jacques) ; Lieutenant Tence (Henri); Adjudant-chef Ravel (Marins); Sergent-major Corroller (Joseph) ; Sergent-chef Hemmeuse (Raoul); Sergent Poli (François); Caporal-chef Lebon (Joseph); Adjudant-chef Vellutini (François); Sergent Fulbert (Germain). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.